

04 Question de Mme Kattrin Jadin au vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des Bâtiments, sur "le rehébergement des services de Justice"

04.01 **Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, je me permets de revenir sur vos réponses à mon questionnement quant à la rénovation du palais de justice de Verviers. En effet, vous m'avez indiqué à l'époque que, dans cette optique, les services judiciaires seraient partiellement installés dans les bâtiments acquis de T-Palm se trouvant à proximité immédiate du palais de justice. J'ai d'ailleurs pu m'en rendre compte récemment.

Monsieur le ministre, où en est cet emménagement? L'occupation des lieux pourra-t-elle se faire rapidement? Il existe un réel besoin pour les services.

04.02 **Jan Jambon**, ministre: Monsieur le président, madame Jadin, la Régie des Bâtiments estime pouvoir conclure l'acte d'achat très prochainement, dans le courant du premier trimestre 2016, avec transfert de propriété en juin 2016.

Les marchés pour les travaux de première installation (cloisonnement, équipement des salles d'audience, revêtement, etc.) sont à l'étude mais l'exécution des travaux ne sera possible qu'après le transfert de propriété, soit à partir de juin 2016. Dans cette hypothèse, la mise à disposition des installations s'envisage dans le courant du premier semestre 2017.

04.03 **Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le ministre, cet échange de propriété pose-t-il problème?

04.04 **Jan Jambon**, ministre: Comme vous le savez, le passage chez le notaire prend un certain temps, à savoir maximum quatre mois. C'est la procédure normale. Il faut que nous soyons propriétaires avant d'entamer les travaux.

04.05 **Kattrin Jadin** (MR): C'est logique! Un accord est-il donc déjà intervenu?

04.06 **Jan Jambon**, ministre: Tout à fait. Ce n'est qu'une question de procédure.

04.07 **Kattrin Jadin** (MR): Je vous remercie pour vos réponses.